

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 20 mars 2026
Installation du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Castelmoron sur Lot, dûment convoqué en séance, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Line LALAURIE, Maire.

Date de convocation : 16 mars 2026

Etaient présents : Line LALAURIE, maire, Daniel MARROT, Josianne ESCODO, Jean-Marie PREVOT, Guylène LIA, Jean-Claude VIGNEAU, adjoints au Maire et Chantal CZWOJDRAK, Johan ARSAC, Annabel LAJOURNADE, Gérard ROUAN, Olivier ZOLDAN, Laetitia CAZAUBIEL, Hervé MISSEGUE, Jean Luc DETHIER, Edmond LABADIE, Xavier DELBREL, Léa BOLZON, Roselyne CORNUT, conseillers Municipaux.

Absente excusée : Laurence MONEL-COLLINS

Absente : Lauriane MELLA

-=-=-=-=-

Mme Line LALAURIE, maire sortant, accueille les nouveaux et félicite l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur (ré)élection. Elle effectue sans plus attendre l'appel des membres présents. Deux absences sont constatées.

Elle adresse ensuite un petit mot à l'attention du nouveau conseil municipal :

« être élu local, c'est sans doute l'un des plus beaux mandats, mais c'est aussi l'un des plus exigeants. Vous allez vivre des moments de satisfaction face aux projets qui aboutissent, mais aussi des moments de doute.

Gardez toujours à l'esprit que vous êtes les serviteurs de l'intérêt général et que la porte de la mairie doit rester ouverte à tous les administrés. Je ne vous transmets pas seulement un dossier, les clés ni un budget, je vous transmets une responsabilité, celle de prendre soin de notre cadre de vie, du bien-être des castelmoronnais mais surtout de la cohésion de notre village. Une mairie est une maison de continuité : nous avons construit sur les fondations de nos prédécesseurs, vous construisez sur les nôtres avec une vision et avec votre énergie. Je vous souhaite à toutes et tous un mandat passionnant et fructueux pour notre beau village de Castelmoron.»

Elle passe la parole au doyen des élus, Jean-Claude VIGNEAU qui prend momentanément la présidence pour l'élection du maire ; il demande « qui se porte candidat ? » : Mr Daniel MARROT présente sa candidature. S'ensuit le vote à bulletin secret où chaque conseiller se déplace dans l'isoloir prévu à cet effet.

Mr Jean-Marie PREVOT et Mme Josianne ESCODO sont désignés assesseurs pour procéder aux opérations de dépouillement.

Votants : 17

Pour 17 voix.

Mr Daniel MARROT est élu à l'unanimité.

Suite à l'élection du nouveau maire, Mme Line LALAURIE transmet ses félicitations à Mr Daniel MARROT, et lui remet officiellement la clé de la mairie ; celui-ci la remercie personnellement pour toutes ces années passées ensemble au cours desquelles il a appris à ses côtés.

Mr le Maire poursuit cette séance par la lecture de la charte de l'élu local ; puis remercie à son tour les conseillers municipaux pour leur vote de confiance.

Prenant la présidence de la séance, il procède alors à la détermination du nombre d'adjoints à élire : il est décidé à l'unanimité d'élire 5 adjoints ; il interroge l'assemblée sur l'existence d'une liste paritaire de candidat ; Mr Jean-Marie PREVOT annonce la candidature de la liste dont il est à la tête suivi de Mme Josianne ESCODO, Mr Jean-Claude VIGNEAU, Mme Guylène LIA et Mr Johan ARSAC. S'ensuit le vote à bulletin secret de l'ensemble des adjoints.

Sont élus :

- Mr Jean-Marie PREVOT, 1^{er} adjoint au maire
- Mme Josianne ESCODO, 2^{ème} adjointe au maire,
- Mr Jean-Claude VIGNEAU, 3^{ème} adjoint au maire,
- Mme Guylène LIA, 4^{ème} adjointe au maire
- Mr Johan ARSAC, 5^{ème} adjoint au maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.